



Licencié et gérant de sarl

Par **pierretorres**, le **09/11/2011 à 11:31**

Bonjour,
Je suis à plein temps depuis 22 ans dans une entreprise qui vient de m'annoncer mon licenciement. Par ailleurs, j'ai créé une petite entreprise dont je suis le seul gérant non salarié qui a perdu 3470 € en 2010. Afin qu'il n'y ait pas d'interférence avec mes droits aux Assedic, dois-je fermer ou vendre cette entreprise avant la date effective de la fin de mon préavis ?
Je vous remercie de vos réponses.
Pierre Torres

Par **edith1034**, le **09/11/2011 à 11:46**

non car vous pouvez avoir une aide financière pour lancer votre SARL
avec des avantages fiscaux
pour tout savoir sur la SARL
<http://www.fbls.net/SARLINFO.htm>

Par **pat76**, le **09/11/2011 à 17:58**

Bonjour
La raison de votre licenciement invoqué par votre employeur?

Par **pierretorres**, le **09/11/2011 à 18:22**

Merci pat76.
Raison économique !

Par **pat76**, le **09/11/2011 à 18:48**

RebonjourrrnAvant de vous licencier économiquement , l'employeur vous a fait des propositions de reclassement?rrnLa société est en liquidation ou redressement judiciaire?

Par **pierretorres**, le **09/11/2011 à 19:17**

En fait, je suis en cours de licenciement, il vont essayer de me recaser dans le groupe Hachette Livre (sans grands espoirs, disent-ils) et me proposer une forme d'outplacement. La société où je travaille, filiale du groupe sus-nommée va très très bien, merci pour elle. Mon souci est que ma petite entreprise du samedi et dimanche (une toute petite maison d'éditions) ne m'empêche pas de toucher mes allocations car elle me coûte plus qu'elle ne me fait gagner de l'argent. Merci.

Par **pat76**, le **10/11/2011 à 12:20**

BonjourrrnSi la société dans laquelle vous travaillez va bien économiquement, quelle est la raison de votre licenciement car le motif ne peut être économique.

Par **pierretorres**, le **10/11/2011 à 12:56**

Et pourtant si, dans le cadre d'une restructuration visant à maintenir la viabilité de l'entreprise !

Par **pat76**, le **10/11/2011 à 13:03**

Donc, il y a suppression de votre poste obligatoirement?rrnVotre employeur devra prouver qu'il a vraiment à vous reclasser dans une filiale du groupe hachette.rnQu'en pense les délégués du personnel et le CE de cette situation?

Par **pierretorres**, le **10/11/2011 à 16:10**

Mon poste est supprimé, mais pas mes fonctions, les catalogues et documents que je fais ne sont eux pas supprimés. Ils décident officiellement d'externaliser.rnLa recherche de poste dans le groupe est en cours selon la DRH qui me laisse peu d'espoir. rnLes syndicats ont distribué un tract ce matin.rnDois-je liquider ou vendre ma petite entreprise avant de finir mon préavis ?rnJe vous en remercie.rnPierre

Par **pat76**, le **10/11/2011 à 19:03**

RebonjourrrnrnAucun texte ne vous empêche de vendre votre petite entreprise pendant votre préavis.rnrnCe que je ne comprends pas vous êtes en cours de licenciement, vous avez eu l'entretien préalable et reçu la lettre de licenciement?rnrnA partir de l'instant où vous avez reçu la lettre de licenciement, l'employeur ne pourra pas vous reclasser.rnrnIl devait le faire avant d'envoyer une lettre de licenciement.rnrnVous pourrez contester le licenciement devant le Conseil des Prud'hommes.rnrnVous avez eu une proposition de CPS?

Par **pierretorres**, le **10/11/2011 à 19:21**

Bonsoir,rnJe me posais juste la question de l'interférence entre ma société (en perte) et mes allocations Pôle Emploi, car on m'a dit qu'à cause d'elle je passerai en commission et que cette dernière pourrait prendre une décision négative à mon égard, alors que sans société, il n'avait pas à statuer sur mon cas.rnPour le licenciement, je n'ai eu qu'une réunion orale spécifiant mon licenciement, il y a également une réunion extraordinaire du CE et un courrier envoyé à tous les employés nommant spécifiquement la disparition de mon poste, mais pas encore de courrier. Donc la tentative de reclassement aura lieu en novembre-décembre et je recevrais mon courrier en janvier 'a dit mon DRH. J'ai parlé à ce dernier du CSP, il connaissait mal le truc et a semblé pensé que ça ne me concernait pas. Il me semble pourtant être tout à fait dans ce cadre.rnMerci.rnPierre